

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 11  
En exercice : 11  
Présents : 6  
Votants : 8  
Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt deux  
le 12 décembre 2022  
le conseil municipal de la commune de BELAYE dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de M. Jacques BAIJOT, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 05/12/2022

**En exercice :** Mesdames Corinne DESHAYES, Juliette LAEVENS, Emmanuelle LEROYER, Danielle LESPINASSE, Christelle LEZOURET, Julie LOYGUES, Isabelle MONTETAGAUD, Messieurs Jacques BAIJOT, Denis JAECK, François KLERE, Roland PIDOUX., formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres

**Présents :** Mesdames Corinne DESHAYES, Danielle LESPINASSE, Julie LOYGUES, Isabelle MONTETAGAUD, Messieurs Jacques BAIJOT, Denis JAECK,

**Absents excusés :** François KLERE procuration à Denis JAECK, Roland PIDOUX procuration à Isabelle MONTETAGAUD, Emmanuelle LEROYER, Christelle LEZOURET

**Absents non excusés :** Juliette LAEVENS.

Mme Corinne DESHAYES a été élue secrétaire de séance

**Objet : Décision modificative comptable**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget de la commune,

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaire et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	- 2300 €	0
6574	Subv. Fonc. Associat°. personnes privée	+ 2300 €	0
<b>TOTAL :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Adopte l'opération,
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire  
Jacques BAIJOT

